

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 8 avril 2013 à 19h00, à laquelle étaient présents :

Madame Francine Verreault, conseillère au siège # 1.

Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2

Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3

Monsieur Réal Isabel, conseiller au siège # 4

Madame Suzie Gagné, conseillère au siège # 5

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Étaient absents : Monsieur Jean-Sébastien Barriault, maire et Monsieur Steve Ouimet, conseiller au siège # 6.

2013-65 NOMINATION D'UN(E) CONSEILLER(ÈRE) POUR PRÉSIDER LA SÉANCE DU CONSEIL.

Attendu que le maire et le maire suppléant sont absents;

Attendu qu'il y a quorum;

En conséquence, il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que M. Réal Isabel soit nommé pour présider la séance du conseil.

Formant quorum sous la présidence de M. Réal Isabel, la séance débuta.

2013-66 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté, et ce, tel que déposé.

2013-67 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE MARS 2013.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les procès-verbaux du mois de mars 2013 soient acceptés, et ce, tels que déposés.

2013-68 ADOPTION DU BORDEREAU 2013-04 « COMPTES PAYÉS EN MARS 2013 ET SALAIRES PAYÉS EN MARS 2013 ».

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés en mars 2013 et les salaires payés en mars 2013 et déposés sous le bordereau 2013-04 sont approuvés au montant de 145 740,04 \$, et ce, tels que déposés.

2013-69 ADOPTION DU BORDEREAU 2013-004 « COMPTES À PAYER ».

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer et déposés sous le bordereau 2013-004 soient approuvés au montant de 274 275,68 \$, et ce, tels que déposés.

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires si nécessaire.

2013-70 DOSSIER D'ALIMENTATION ET DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE – PAIEMENT DE FACTURES.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'on paie les factures suivantes :

- Roche Ltée. (173998) :	5 289,34\$
- Roche Ltée. (173999) :	529,34\$
Total :	5 818,68\$
- Endress & Hauser : (6001021019) :	421,50\$
- Endress & Hauser : (6001020919) :	989,93\$
- Endress & Hauser : (6001020575) :	450,70\$
- Endress & Hauser : (6001021126) :	41,39\$
Total :	1 903,52\$
- Monoparl Inc. (111431) :	1 234,12\$
- Monoparl Inc. (111854) :	1 819,32\$
Total :	3 053,44\$
- VWR International co.(8650539794) :	103,25\$
- Plomberie G.D. Gauthier Inc. (021547) :	53,32\$
- Plomberie G.D. Gauthier Inc. (021546) :	201,39\$
- Plomberie G.D. Gauthier Inc. (021551) :	100,82\$
Total :	355,53\$
- Courrier Purolotor (419670493) :	68,46\$

2013-71 DESJARDINS – SERVICES DE PAIE.

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité accepte l'offre de Desjardins pour les services de paie. Les coûts sont d'environ 1 800,00\$ annuellement et que Mme Lyne Fortin directrice générale est autorisée à signer tous les documents nécessaires.

2013-72 CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI RÉGION MATANE – 9^{IÈME} ÉDITION DU PROGRAMME DESJARDINS – JEUNES AU TRAVAIL.

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins présente une demande l'emploi de deux étudiants dans le cadre de la 9^{ème} édition du programme Desjardins – Jeunes au travail.

Que Mme Lyne Fortin est autorisée à effectuer la demande et à signer tous les documents nécessaires si la

demande est acceptée.

2013-73 MODIFICATION RÔLE DE PERCEPTION ET REMBOURSEMENT DE TAXES.

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité modifie le rôle de perception comme suit :

- Bouchard Pierre, Gendron Pauline (4229-51-7739)
Créditer taxe vidange 2013 (268,00\$)
- Lamontagne Normand (4329-12-3679)
Créditer taxe vidange 2013 (134,00\$)
- Lecourtte Morandi Nicole (4631-88-9075)
Créditer taxe vidange 2013 (134,00\$)
- Carrier Ginette (4329-60-4715)
Créditer taxe vidange 2013 (134,00\$)

Que la municipalité rembourse un montant de 105,00\$ à Mme Maryse Tremblay (4927-69-1595). Le tout pour un montant payé en trop en 2012.

Que la taxe de vidange (chalet) de la propriété (3726-95-0411) de Mme Jocelyne Des Rosiers et M. Viateur De Champlain ne soit pas créditée car ils peuvent mettre les ordures sur le bord de la Route Bellevue Ouest.

2013-74 DEMANDE DE VERREULT NAVIGATION INC. POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT NO. 303 SUR LES NUISANCES.

Considérant que le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande que le conseil envoie une lettre à Verreault Navigation Inc. pour leur demander d'insonoriser ou de moderniser le vieux compresseur gm., étant donné que ce compresseur est problématique et amène beaucoup de bruit.

En conséquence, il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins est d'accord avec la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme et demande à la directrice générale d'envoyer une lettre à Verreault Navigation Inc. leur demandant d'insonoriser ou de moderniser le vieux compresseur gm., étant donné que ce compresseur est problématique et amène beaucoup de bruit.

2013-75 PROJET LOISIR CAP-CHAT/LES MÉCHINS – CONTRAT DE TRAVAIL AVEC MME MARIANE RACINE.

Considérant que la période de probation de six mois de l'engagement de Mme Mariane Racine, sera faite d'ici la fin avril 2013;

Considérant que le comité de suivi ainsi que le conseil municipal sont d'accord pour effectuer une signature de contrat allant jusqu'au 31 décembre 2013;

En conséquence, il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par Mme Suzie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins signe un nouveau contrat de travail avec Mme Mariane Racine et que M. Jean-Sébastien Barriault maire et Mme Lyne Fortin directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer le contrat de travail au nom de la municipalité.

2013-76 TERRAIN RUE CROUSSETTE – RÉSERVATION D'UN TERRAIN.

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité réserve un terrain (lot 26B-1-10 rang un canton Dalibaire, d'une superficie de 740,60 mètres carrés) à M. Philippe Russell et Mme Geneviève Tardif. Le prix vendu sera de 0,50 cents du pied carré plus taxes. Le terrain est réservé pour une période de six mois (Jusqu'au 8 octobre 2013). Un dépôt de \$ 500,00 devra être fait par M. Philippe Russell et Mme Geneviève Tardif. Le contrat devra être signé au plus tard le 8 octobre 2013.

2013-77 PROJET ÉCO QUARTIER – FACTURE DE ANDRÉ NOLIN ARPENTEUR GÉOMÈTRE.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité paie la facture au montant de \$ 13 705,54 de M. André Nolin arpenteur géomètre et que la dépense est prise à même le surplus accumulé.

2013-78 COMPOSTAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES RÉSIDUELLES DANS LA MUNICIPALITÉ DE LES MÉCHINS – PHASE 1 « TUDE DE FAISABILITÉ ».

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins présente un projet d'aide financière dans le cadre du pacte rural du CLD de la Matanie pour une étude de faisabilité pour le compostage des matières organiques résiduelles dans la municipalité de Les Méchins.

Que Mme Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer tous les documents nécessaires.

2013-79 CORPORATION DÉVELOPPEMENT LES MÉCHINS – BALANCE À PAYER À LA CSST .

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité rembourse à la Corporation Développement Les Méchins un montant de \$ 64,87 pour la balance 2012.

2013-80 CORPORATION DÉVELOPPEMENT LES MÉCHINS – APPUI PROJET PRÉSENTÉ AU PACTE RURAL.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des

conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins appuie le projet présenté par la Corporation Développement Les Méchins dans le cadre du pacte rural du CLD de la Matanie. Le projet consiste à la mise en valeur du patrimoine immatériel de Les Méchins.

2013-81 M.R.C. DE LA MATANIE – DEMANDE PRÉPARATION DE PROJETS DE RÈGLEMENTS MODIFIANT LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME.

Considérant que la municipalité a reçu deux demandes pour modifier la réglementation d'urbanisme afin de permettre certains usages;

Considérant que le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au conseil municipal de modifier sa réglementation pour créer une zone commerciale à contraintes à même une partie de la zone 32-R et pour permettre l'usage remorquage et entreposage de véhicules. Le tout dans la zone 1-F.

En conséquence, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins demande à la M.R.C. de la Matanie la préparation de projets de règlements afin de créer une zone commerciale à contraintes à même une partie de la zone 32-R et pour permettre l'usage remorquage et entreposage de véhicules. Le tout dans la zone 1-F. Le tout fait suite à une demande de M. Mario Hudon et Mme France Langlois pour du commercial à contraintes et la demande de Théo Lan Inc. pour de l'entreposage véhicules (remorquage).

2013-82 JARDIN ÉCOLOGIQUE D'HÉLÈNE – BAIL.

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins conclut un bail avec le Jardin Écologique d'Hélène (Lots 25B-1-12 et 26A-1-22 rang un canton Dalibaire pour une durée de dix ans.

Que M. Jean-Sébastien Barriault maire et Mme Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Les Méchins soient autorisés à signer tous les documents nécessaires.

2013-83 M. STEVE OUMET CONSEILLER ARRIVE À LA SÉANCE À 19H30.

2013-84 COMMISSION SCOLAIRE DES MONTS-ET-MARÉES – MAINTIEN DU PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE À L'ÉCOLE LE MARINIER.

Considérant que la Commission Scolaire des Monts-et-Marées a tenu une assemblée publique de consultation le 8 avril 2013 sur la modification de l'acte d'établissement à l'ordre d'enseignement au préscolaire et au primaire;

Considérant que la Commission Scolaire des Monts-et-Marées mentionne la possibilité de cessation des services d'enseignement au préscolaire;

Considérant que la municipalité de Les Méchins travaille depuis plus de deux ans au développement et à la mise en place d'actions relatives à la politique familiale et des aînés et à un développement résidentiel

écologique dont plusieurs demandes d'information et d'achat de terrain ont été faites;

Considérant que la municipalité de Les Méchins s'est engagée dans l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens par l'embauche d'une ressource en loisir et que les actions prises commencent à porter fruit;

Considérant que les loisirs deviennent souvent le catalyseur qui favorise la création de communautés fortes et autonomes et qu'ils permettent d'améliorer l'esprit, la fierté et le moral de la collectivité;

Considérant que les loisirs et les activités parascolaires offrent des occasions d'apprentissages exceptionnelles et nous offrent la possibilité d'atteindre notre plein potentiel holistique (physique, social, créatif, intellectuel et spirituel).

Considérant que la municipalité de Les Méchins fait partie des municipalités les plus dévitalisées du Québec;

Considérant que toutes les instances décisionnelles doivent s'unir pour permettre aux jeunes familles de s'implanter dans notre région;

Considérant que le nombre requis n'est pas atteint selon la politique de cessation de la Commission Scolaire pour les services d'éducation préscolaire et primaire;

Considérant que le nombre d'étudiants varie de 1 ou 2 à chaque année pour être toujours assez près de la norme établie;

Considérant que les gens présents à la consultation publique ont demandé à ce que la commission scolaire et l'école Le Marinier développent un programme éducatif unique et attractif pour notre école.

En conséquence, il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins demande à la Commission Scolaire des Monts-et-Marées le maintien du préscolaire et du primaire à Les Méchins;

Que la Commission Scolaire des Monts et Marées et l'École Le Marinier de Les Méchins répondent à un de leurs mandats en développant et en mettant en place un programme éducatif unique et attractif, tel qu'« Écoles Éloignées en Réseau »;

Que la Municipalité de Les Méchins réponde à un de ses mandats, notamment en déployant les actions liées à la Politique Familiale et des Aînés et en priorisant le développement du quartier écologique dans le but de favoriser l'établissement de nouvelles familles à Les Méchins.

2013-85

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE.

Il est 20h15, et il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit ajournée au lundi 22 avril 2013 à 18h45.

Réal Isabel, président de la séance

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

